

phère acquiert un développement plus rapide que celui du reste de la masse, ce qui arrive fréquemment, cette portion forme une bandelette à symétrie bilatérale occupant soit la face dorsale, soit la face ventrale. La formation d'une bandelette primitive peut être considérée comme une exception et la première ébauche de l'embryon poursuit son développement normal.

Les anciens embryologistes attachaient jadis une grande importance à ces différences et distinguèrent l'evolutio ex una parte et l'evolutio ex omnibus partibus. Comme le fait remarquer Claus, « ces deux modes de développement ne peuvent pas être nettement séparés l'un de l'autre, et n'ont pas la portée qu'on leur attribue, car des animaux très voisins peuvent se comporter très différemment ou l'un ou l'autre considère la durée de leur développement et la masse de leur vitellus. Les colérotés et les échinodermes, les vers in-férieurs et les mollusques, ainsi que les annélides (amphioxus), nous offrent des exemples de développement régulier de tous les points du corps de l'embryon qui, lors même qu'il n'est pas encore différencié, n'a nullement besoin d'être enfermé dans une membrane protectrice. Dans ce dernier groupe, cependant, la formation de la bandelette primitive, qui est en rapport intime avec l'ébauche du système nerveux, s'accomplit plus tard, pendant le développement post-embryonnaire, lorsque déjà la larve nage librement et poursuit elle-même à sa propre nourriture. Il en est de même de beaucoup de polychètes et d'arthropodes (branchipus) chez lesquels la bandelette primitive ne se développe que lorsque la croissance du corps est déjà avancée. »

« La partie vitelline la plus développée, dans la phase larvaire, est l'ovaire. Les fois qu'il n'est déjà apparu la bandelette primitive, la délimitation de l'embryon ne s'opère que lorsque le vitellus a été complètement enveloppé par les cellules multiples et par l'entrée du vitellus tout entier dans la cavité viscérale. » C'est ce que l'on observe chez la grenouille et chez les insectes. L'ovaire, la naissance d'une vésicule ombilicale qui fait passer peu à peu le reste du vitellus dans le corps de l'embryon, ainsi qu'on le voit chez les mammifères et les oiseaux.

L'embryon, depuis sa formation jusqu'à la sortie de l'œuf, subit une série de modifications variant suivant les groupes à tel point qu'il faut l'étudier dans chaque division du règne animal. On peut cependant reconnaître comme caractères généraux : la différenciation initiale en deux couches, ectoderme et endoderme, la première présentant le feuillet cutané, la seconde le tube digestif et ses glandes. Aux dépens de ces deux feuillet, ou de l'un des deux seulement, prend naissance le mésoderme ou feuillet moyen qui se divise en trois parties : les muscles, et les éléments figurés de la lympho, du sang, ainsi que les parois des vaisseaux qui les contiennent. Il faut chercher l'origine de la cavité générale soit dans l'espace resté entre les deux couches primordiales (ectoderme et endoderme), soit par un espace formé après coup entre les éléments constitutifs du mésoderme, et qui répond au véritable coelome, soit encore « aux dépens d'un diverticulum du tube digestif (cavité viscérale, entérocoele) ». (Claus). Le système nerveux, les organes des sens, dérivent le plus souvent de l'ectoderme et font leur première apparition sous forme de fossettes ou de sillons dans les bords « se relèvent en bourrelets de plus en plus saillants ». Les organes génito-urinaires dérivent indifféremment des trois feuillet. On peut donc conclure que les premiers organes formés sont le revêtement cutané et l'appareil digestif, ce sont les seuls que possèdent ces embryons qui abandonnent l'œuf planula; puis apparaissent les systèmes nerveux et musculaire, souvent aussi les formations squelettiques; ensuite viennent les organes génito-urinaires, les appareils vasculaire et circulatoire. « Dans tous les cas, dit Claus, les animaux présentent dans les premières phases de leur évolution, aussi bien sous le rapport de la configuration et de la grosseur du corps que sous celui de leur organisation tout entière, des degrés de développement très inégaux, si on les compare aux formes qu'ils revêtent à l'état adulte, quand ils sont capables de se reproduire. »

Un illustre embryogéniste, A. Kowalevsky, après de nombreuses et consciencieuses recherches sur le développement de l'embryon dans toute la série animale, tira comme conclusion de ses travaux que, chez les insectes et les vertébrés, le feuillet sensoriel et les enveloppes embryonnaires étaient les mêmes. Les cellules du blastoderme de l'amphioxus et, par conséquent, des vertébrés, étaient analogues à ceux des ténaciers et en partie à ceux des vers. Des données aussi précises sur les comparaisons des animaux ont été faites par Huxley et s'associait à l'idée qu'on se faisait des formes de transition entre ces résultats acquis.

L'embryologie des éponges a été étudiée par Barrois, F.-E. Schulze, Carter, O. Schmidt, Metschnikoff, Keller, etc.; celle des

siphonophores, par Haeckel, P.-E. Muller, Metschnikoff, Studer; celle des échinodermes par A. Agassiz, Sars, Hensen, Metschnikoff, Schmidt, Al. Gaud, Ed. Perrier; celle des vers nématodes par Butschli; celle des géphyrins par Hatschek, Selekna, Salensky; celle des annélides par Sæmper, Hatschek, Balfour, Babin, Hoffmann, Wiemann, E. Pagenstecher.

On sait que chez les arthropodes le développement de l'embryon débute, sauf quelques exceptions (cyclopedes, pentastomes, « acariens »), par l'apparition d'une bandelette primitive à la face ventrale et que c'est de cette bandelette que dériveront particulièrement les muscles et la portion abdominale. La formation de cette bandelette a lieu après une segmentation entière ou seulement partielle. Il résulte des recherches de Balfour que, parmi les arthropodes, les arachnides présentent par leur développement embryonnaire des affinités plutôt avec les insectes qu'avec les crustacés. C'est ainsi qu'on trouve chez les arachnides les chélicères et les homologues des antennes, etc. « Dans les arachnides, les diverses couches du blastoderme prennent naissance aux organes suivants : le prosoma, le groupe des coxites, depuis longtemps chez les scorpions. Ceux-ci et les arachnides se ressemblent bien plus, dans leurs formes embryonnaires, que les scorpions ne ressemblent au groupe des insectes, dans lequel se fait l'apparition des appendices et des segments varie beaucoup dans les différents groupes, ce qui prouve que c'est là simplement un objet de comparaison morphologique. D'ailleurs, la formation des feuillet du blastoderme et des enveloppes de l'embryon présente une remarquable analogie dans les insectes, les arachnides, les crustacés. » On trouvera dans l'excellent ouvrage de Huxley dont nous avons donné l'analyse (E. Revue, Paris, 1883), un excellent résumé de l'embryologie des crustacés originaires et de traits frappants. Nous remarquons dans l'un d'eux la frange affaiblissement d'un optimisme singulièrement hardi, Emerson regarde le mal comme nécessaire au développement spirituel de l'homme, ce qui revient à le nier. « On se sert de nous, dit-il, comme de simples atomes jusqu'à ce que nous pensions à nous faire un bien de nous-mêmes; la nature fait du mal un bien. » Selon lui, lorsque nous disons que la majorité des hommes est mauvaise ou dépravée, nous voulons dire que la plupart d'entre eux ne sont pas encore arrivés à un plein développement. La nature animale prédomine en eux, mais c'est là ce qui maintient l'ordre dans le monde. Il ose déclarer que la première leçon de l'histoire est l'utilité du mal, et que le bien est un bon docteur, le mal en est quelquefois un meilleur. Il cite des exemples pour le prouver. En jetant les yeux sur l'histoire de l'Angleterre, il montre que ce fut la politique oppressive de Guillaume le Normand qui prépara la voie à la grande charte sous le roi Jean. En Orient, ce furent les guerres d'Alexandre qui introduisirent dans les pays vaincus, l'agriculture, la civilisation et les arts de la Grèce. La guerre et les fléaux ont brisé la routine stérile des années et ont assuré des chances plus grandes à une nouvelle génération au sein des nations. Les passions, les dangers, les résistances, tout cela fait partie de l'éducation de l'homme. Cela est vrai de la vie d'un peuple de vie, la France, qui a une natalité très faible, la plus faible de tous les pays d'Europe, reste en bonne situation, car le chiffre de ses émigrés n'est insignifiant. On a été jusqu'à dire que l'émigration favorisait l'augmentation de la natalité d'un pays; on a simplement pris l'effet pour la cause. Les populations jouissant du moindre bien-être sont celles qui ont la plus forte natalité. La disparition d'un certain nombre d'individus apparaît dans ce cas comme une nécessité. Ne vaudrait pas mieux que ce soit l'émigration qui enlève ces unités excédentaires plutôt que la misère et le dénuement hideux? L'émigration est donc un utile exutoire pour beaucoup de sociétés; elle se présente comme le meilleur palliatif du paupérisme, qui menace, sans elle, de s'aggraver terriblement dans certains milieux.

Les causes particulières qui déterminent l'émigration sont, pour ainsi dire, spéciales à chaque pays; elles trouveront donc dessous leur place aux paragraphes relatifs à l'émigration dans les divers pays de l'Europe. L'émigré étranger, le plus communément, est un homme qui n'a pas disposé ses idées personnelles en système, mais qui se sent poussé à fuir, est qu'il était d'une source unique, la constitution de la famille dans la race anglo-saxonne. La dévolution de la succession à l'aîné a été la cause du développement du paupérisme et de l'accumulation des grandes fortunes, comme aussi du développement de l'esprit d'entreprise. Elle explique aussi l'organisation aristocratique des sociétés, l'absence des classes bourgeoises, la disparition complète de la petite propriété. Les déshérités sont émigrés par nécessité. A cela il faut ajouter que les émigrés de Dieu, toute chose retourne à Dieu; après avoir traversé une série d'épreuves, le monde matériel finira par s'identifier avec l'âme universelle. De même que Platon, il professe que la destinée de l'homme se trouve dans ses propres mains, que le but de la vie est de purifier l'âme de

siers français; la Bataille de Wurzbourg, 3 septembre 1796 (1867); la meilleure de nos conquêtes; l'Archiduc Charles et le comte de Neerwinden, le 15 mai 1798; l'Attaque de la division Bonaparte près d'Elshausen, le 6 août 1807; la Bataille de Dijon et la Rencontre des patriotes du 7 et du 14 octobre d'armée prussienne, près de Vesoul, le 2 janvier 1871.

EMERGENCES. f. — Bot. Protuberance de l'épiderme d'un végétal formé à sa surface une bosse plus ou moins prononcée et tirant son existence non du développement d'une seule cellule superficielle, mais de la croissance de plusieurs cellules sous-jacentes. Il se fait une émergence au sommet de laquelle une cellule superficielle se prolonge en poil. (Van Tieghem).

— Encycl. Il faut considérer les émergences comme des productions extérieures dues aux cellules sous-jacentes de l'épiderme et recouvertes par les cellules superficielles. On peut en donner pour exemples les aiguillons des rosiers et des ronces, les verrues ou piquants dont sont couverts certains fruits. Les émergences pilifères sont celles qui servent de support à un poil et se rencontrent dans la formation d'un organe plus ou plus complexe que de coutume » (Duchartre); tels sont les poils de l'ortie, de la garance et de la fraixinelle.

EMERSON (Ralph-Waldo), philosophe et poète américain, né à Boston le 25 mai 1803, — Il est mort le 27 avril 1883 dans sa maison de Concord que ses amis lui avaient fait élever. Lors de la guerre de la sécession du Sud, il déploya une grande activité contre l'esclavage. Pour aborder l'esclavage, il fallut, pensait-il, comprendre la nature de l'âme et élever la vie morale à sa vraie dignité. Il donna, sur cette question, une série de conférences, qui furent le point de départ de son ouvrage intitulé : *Le Conduit de la vie* (1860). Deux mille cinq cents exemplaires de ce livre furent vendus deux jours après sa publication. Les neuf années de l'émigration ont été les années originales et de traits frappants. Nous remarquons dans l'un d'eux la frange affaiblissement d'un optimisme singulièrement hardi, Emerson regarde le mal comme nécessaire au développement spirituel de l'homme, ce qui revient à le nier. « On se sert de nous, dit-il, comme de simples atomes jusqu'à ce que nous pensions à nous faire un bien de nous-mêmes; la nature fait du mal un bien. » Selon lui, lorsque nous disons que la majorité des hommes est mauvaise ou dépravée, nous voulons dire que la plupart d'entre eux ne sont pas encore arrivés à un plein développement. La nature animale prédomine en eux, mais c'est là ce qui maintient l'ordre dans le monde. Il ose déclarer que la première leçon de l'histoire est l'utilité du mal, et que le bien est un bon docteur, le mal en est quelquefois un meilleur. Il cite des exemples pour le prouver. En jetant les yeux sur l'histoire de l'Angleterre, il montre que ce fut la politique oppressive de Guillaume le Normand qui prépara la voie à la grande charte sous le roi Jean. En Orient, ce furent les guerres d'Alexandre qui introduisirent dans les pays vaincus, l'agriculture, la civilisation et les arts de la Grèce. La guerre et les fléaux ont brisé la routine stérile des années et ont assuré des chances plus grandes à une nouvelle génération au sein des nations. Les passions, les dangers, les résistances, tout cela fait partie de l'éducation de l'homme. Cela est vrai de la vie d'un peuple de vie, la France, qui a une natalité très faible, la plus faible de tous les pays d'Europe, reste en bonne situation, car le chiffre de ses émigrés n'est insignifiant. On a été jusqu'à dire que l'émigration favorisait l'augmentation de la natalité d'un pays; on a simplement pris l'effet pour la cause. Les populations jouissant du moindre bien-être sont celles qui ont la plus forte natalité. La disparition d'un certain nombre d'individus apparaît dans ce cas comme une nécessité. Ne vaudrait pas mieux que ce soit l'émigration qui enlève ces unités excédentaires plutôt que la misère et le dénuement hideux? L'émigration est donc un utile exutoire pour beaucoup de sociétés; elle se présente comme le meilleur palliatif du paupérisme, qui menace, sans elle, de s'aggraver terriblement dans certains milieux.

« Pour l'Allemagne, les mêmes causes qu'en Angleterre se font sentir. Elle a aussi son Irlande en Alsace-Lorraine, dans le Schleswig et en Pologne. Mais on doit, de plus, faire une large part à l'émigration par le paupérisme sous toutes ses formes et à la rigueur des lois à l'encontre des ouvriers, immatriculés et surveillés comme des soldats à la caserne, sous prétexte d'assurance obligatoire. Le développement du socialisme est une autre des conséquences de ce régime.

En Italie, l'émigration n'est pas directement provoquée par la législation; si l'on considère qu'elle s'y est développée surtout depuis l'unification du royaume, on peut l'attribuer à l'accroissement considérable des charges qui pèsent sur la petite propriété, quand la culture ne sait pas faire donner au sol tout ce qu'on pourrait en tirer par une exploitation rationnelle. Sur 100 individus qui s'expatrient, on a calculé, en 1885, que 64 appartenant à la population des campagnes; la grande propriété fournissait ses ouvriers, ses métayers, la petite propriété fournit ses nombreux possesseurs ruraux maritimes, soit 7.000 émigrants par récolte. De plus, l'Italie ne possède pas de grands foyers industriels, pas de centres actifs de production et de consommation comme en Angleterre, en France, en Belgique, en Prusse. Cette émigration prend même des formes dangereuses pour l'avenir du pays. On voit des villages entiers, le maire et le curé en tête, se faire enlever pour l'émigration.

En Norvège, la Norvège, le Danemark, la Suède, comme pour toute la race anglo-saxonne, c'est la constitution de la famille qui favorise l'émigration en même temps que l'insuffisance des ressources fournies par le territoire.

« En dehors de l'Europe, un grand pays émigre beaucoup, la Chine. Autant que l'on peut en juger par le peu de données que nous possédons, les causes de son émigration sont complexes : la densité de la population, le paupérisme, le morcellement excessif de la propriété et le régime successoral y prennent chacun leur part; mais la cause qui agit le plus énergiquement peut-être est certainement la difficulté de vivre, produite par les irrégularités des récoltes, avec la lenteur de l'écoulement des approvisionnements qui existe dans un pays privé jusqu'ici de moyens de communication rapide. Mais, contrairement à ce qui se passe pour les émigrés européens, qui sont généralement accueillis partout avec faveur, les émigrés chinois sont reçus avec défiance et souvent repoussés. Les Etats-Unis ont porté des lois en 1880, 1882, 1884, 1888, qui ont empêché l'émigration de leur pays, bien que sa population soit supérieure à 60. Ces exceptions s'expliquent par des causes locales.

La deuxième des causes d'émigration d'ordre général est l'encombrement de population produit par un trop fort excédent des naissances sur les décès. Lorsque la richesse publique ne se développe pas, les individus ont beaucoup de peine à gagner leur pain, et l'émigration est donc un utile exutoire pour beaucoup de sociétés; elle se présente comme le meilleur palliatif du paupérisme, qui menace, sans elle, de s'aggraver terriblement dans certains milieux.

Les causes particulières qui déterminent l'émigration sont, pour ainsi dire, spéciales à chaque pays; elles trouveront donc dessous leur place aux paragraphes relatifs à l'émigration dans les divers pays de l'Europe. L'émigré étranger, le plus communément, est un homme qui n'a pas disposé ses idées personnelles en système, mais qui se sent poussé à fuir, est qu'il était d'une source unique, la constitution de la famille dans la race anglo-saxonne. La dévolution de la succession à l'aîné a été la cause du développement du paupérisme et de l'accumulation des grandes fortunes, comme aussi du développement de l'esprit d'entreprise. Elle explique aussi l'organisation aristocratique des sociétés, l'absence des classes bourgeoises, la disparition complète de la petite propriété. Les déshérités sont émigrés par nécessité. A cela il faut ajouter que les émigrés de Dieu, toute chose retourne à Dieu; après avoir traversé une série d'épreuves, le monde matériel finira par s'identifier avec l'âme universelle. De même que Platon, il professe que la destinée de l'homme se trouve dans ses propres mains, que le but de la vie est de purifier l'âme de

« Pour l'Allemagne, les mêmes causes qu'en Angleterre se font sentir. Elle a aussi son Irlande en Alsace-Lorraine, dans le Schleswig et en Pologne. Mais on doit, de plus, faire une large part à l'émigration par le paupérisme sous toutes ses formes et à la rigueur des lois à l'encontre des ouvriers, immatriculés et surveillés comme des soldats à la caserne, sous prétexte d'assurance obligatoire. Le développement du socialisme est une autre des conséquences de ce régime.

En Italie, l'émigration n'est pas directement provoquée par la législation; si l'on considère qu'elle s'y est développée surtout depuis l'unification du royaume, on peut l'attribuer à l'accroissement considérable des charges qui pèsent sur la petite propriété, quand la culture ne sait pas faire donner au sol tout ce qu'on pourrait en tirer par une exploitation rationnelle. Sur 100 individus qui s'expatrient, on a calculé, en 1885, que 64 appartenant à la population des campagnes; la grande propriété fournissait ses ouvriers, ses métayers, la petite propriété fournit ses nombreux possesseurs ruraux maritimes, soit 7.000 émigrants par récolte. De plus, l'Italie ne possède pas de grands foyers industriels, pas de centres actifs de production et de consommation comme en Angleterre, en France, en Belgique, en Prusse. Cette émigration prend même des formes dangereuses pour l'avenir du pays. On voit des villages entiers, le maire et le curé en tête, se faire enlever pour l'émigration.

En Norvège, la Norvège, le Danemark, la Suède, comme pour toute la race anglo-saxonne, c'est la constitution de la famille qui favorise l'émigration en même temps que l'insuffisance des ressources fournies par le territoire.

« En dehors de l'Europe, un grand pays émigre beaucoup, la Chine. Autant que l'on peut en juger par le peu de données que nous possédons, les causes de son émigration sont complexes : la densité de la population, le paupérisme, le morcellement excessif de la propriété et le régime successoral y prennent chacun leur part; mais la cause qui agit le plus énergiquement peut-être est certainement la difficulté de vivre, produite par les irrégularités des récoltes, avec la lenteur de l'écoulement des approvisionnements qui existe dans un pays privé jusqu'ici de moyens de communication rapide. Mais, contrairement à ce qui se passe pour les émigrés européens, qui sont généralement accueillis partout avec faveur, les émigrés chinois sont reçus avec défiance et souvent repoussés. Les Etats-Unis ont porté des lois en 1880, 1882, 1884, 1888, qui ont empêché l'émigration de leur pays, bien que sa population soit supérieure à 60. Ces exceptions s'expliquent par des causes locales.

La deuxième des causes d'émigration d'ordre général est l'encombrement de population produit par un trop fort excédent des naissances sur les décès. Lorsque la richesse publique ne se développe pas, les individus ont beaucoup de peine à gagner leur pain, et l'émigration est donc un utile exutoire pour beaucoup de sociétés; elle se présente comme le meilleur palliatif du paupérisme, qui menace, sans elle, de s'aggraver terriblement dans certains milieux.

Les causes particulières qui déterminent l'émigration sont, pour ainsi dire, spéciales à chaque pays; elles trouveront donc dessous leur place aux paragraphes relatifs à l'émigration dans les divers pays de l'Europe. L'émigré étranger, le plus communément, est un homme qui n'a pas disposé ses idées personnelles en système, mais qui se sent poussé à fuir, est qu'il était d'une source unique, la constitution de la famille dans la race anglo-saxonne. La dévolution de la succession à l'aîné a été la cause du développement du paupérisme et de l'accumulation des grandes fortunes, comme aussi du développement de l'esprit d'entreprise. Elle explique aussi l'organisation aristocratique des sociétés, l'absence des classes bourgeoises, la disparition complète de la petite propriété. Les déshérités sont émigrés par nécessité. A cela il faut ajouter que les émigrés de Dieu, toute chose retourne à Dieu; après avoir traversé une série d'épreuves, le monde matériel finira par s'identifier avec l'âme universelle. De même que Platon, il professe que la destinée de l'homme se trouve dans ses propres mains, que le but de la vie est de purifier l'âme de

spéciaux de la police des chemins de fer, agents qui dépendent de la direction de la sûreté générale, sont désormais chargés du service d'émigration.

En France, au commencement de 1886, 36 agences d'émigration autorisées. Les opérations de ces agences s'étendent au delà de notre frontière; elles font l'objet d'une statistique officielle à laquelle nous empruntons les chiffres qui suivent.

Il est parti de nos ports au cours des années 1882, 1883, 1884, sous le contrôle du service, 12.637 émigrants français; 4.838 en 1882, 4.011 en 1883, et 3.768 en 1884. La faiblesse du contingent fourni par ce dernier exercice est causée par l'épidémie de choléra qui a ralenti l'émigration dans tous nos ports et notamment à Marseille. Sur ces 12.637 émigrants, 8.638 appartenaient au sexe masculin et 4.005 au sexe féminin; 3.555 émigrants étaient qualifiés industriels, 3.833 étaient agriculteurs et 529 exerçaient des professions diverses. Au total de 1884 convient d'ajouter 3.800 passagers d'entrepreneur partis par les paquebots de la « Compagnie des messageries maritimes », soit 7.000 émigrants en 1884, 2.000 ont été fournis par les départements frontaliers de la région des Pyrénées. Le département des Basses-Pyrénées a donné à l'émigration 1.829 émigrants en 1884, le Languedoc, auquel nous empruntons ces données statistiques, attribue cette émigration considérable au racolage entrepris sur une vaste échelle de l'émigration française au Nord de l'Amérique du Sud, qui présente à un haut degré la valeur colonisatrice des Basques et des montagnards pyrénéens; à la contagion de l'exemple et enfin au passage de l'émigration commerciale des Basses-Pyrénées d'échapper au service militaire. La direction du mouvement de l'émigration française n'a pas subi, de 1882 à 1884, de changement, et est restée toujours en France, qui attire la majorité de nos nationaux.

En 1882, 51.218 émigrants étrangers se sont embarqués dans nos ports; en 1883, ce chiffre s'élevait à 51.000, en 1884, l'épidémie cholérique arrêta brusquement le transit et le chiffre des émigrants étrangers descendit à 28.700. Si l'on rapproche les données statistiques de l'émigration étrangère, nous introduisons à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est un crime à blâmer le triste exemple donné par les royalistes lorsqu'ils cherchèrent, après avoir quitté la France, à y rentrer sous la protection des bannières étrangères. « Le Révolution, dit-il, a du moins fait surgir à jamais, au-dessus de toute obscurité et de toute atteinte, l'idée de la patrie. Bismarck la patrie est aujourd'hui plus qu'un nom, c'est un crime, c'est un péché, c'est un malheur, c'est

